

**RAPPORT ANNUEL SUR
L'ÉVALUATION ET PLAN
D'ÉVALUATION POUR 2024-2025
Bureau d'évaluation indépendant**

Documents complémentaires pour ce point :

Politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.17), Rapport annuel sur l'évaluation et Plan d'évaluation pour 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28), Rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (51)/22.34), Évaluation des enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA pour 2018-2022 (UNAIDS/PCB (53)/CRP1.

Action requise lors de cette réunion – le Conseil de coordination du programme est invité à :

Voir les projets de décisions énoncés ci-dessous.

80. *Rappeler* la décision 7.4 de la 49e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2022-2023 ainsi que les points de décision 9.1, 9.2 et 9.5 de la 51e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2023 ;
81. *Rappeler* la décision intersession du CCP de juin 2022, approuvant la nomination du candidat de l'Europe de l'Est pour siéger au Comité consultatif d'experts ;
82. *Féliciter les progrès continus* dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2022-2023 et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun aux résultats ;
83. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au Plan d'évaluation pour 2024-2025 (ONUSIDA /PCB (53)/23.30) ;
84. *Approuver* le Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) validé par le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation ;
85. *Accepter* la composition complète du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour 2024, y compris la reconduction pour un an du candidat de l'Europe de l'Est, comme détaillé dans l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation et le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) ;
86. *Approuver* le renouvellement exceptionnel du mandat du candidat désigné par la délégation des ONG du CCP pour un an ;
87. *Demander* au Comité consultatif d'experts de nommer un président parmi ses membres pour 2024 et modifier le mandat du Comité en conséquence ; et
88. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024.

Implications financières de la mise en œuvre des décisions :

Inclus dans le budget de l'ONUSIDA pour 2024-2025 approuvé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 52e session en juin 2023 (point de décision 6.7).

Table des matières

Résumé analytique	4
Introduction	6
Plan d'évaluation pour 2022-2023	6
Tableau 1 : Évaluations et autres activités	7
Évaluations	7
Autres activités.....	9
Suivi des évaluations.....	9
Collaboration interagences	9
Améliorer la qualité et l'utilité	10
Évaluation de la fonction d'évaluation.....	11
Comité consultatif d'experts.....	12
Exécution du budget	12
Tableau 2 : Budget de l'évaluation (dollars US).....	13
Tableau 3 : Mise en œuvre du budget (dollars US)	13
Plan d'évaluation pour 2024-2025	13
Présentation générale du plan.....	13
Tableau 4 : Budget de l'évaluation (dollars US).....	14
Élaboration du plan	15
Contenu du plan.....	16
Tableau 5 : Thèmes et budgets d'évaluation (dollars US)	16
Mise en œuvre du plan	17
Conclusion	17
Propositions de décisions.....	18
Annexe 1 : Fonction d'évaluation et comité consultatif	19
Annexe 2 : État des évaluations réalisées en 2022-2023	21
Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour 2024-2025	22
Notes de fin	33

Résumé analytique

1. Ce document donne un aperçu de la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 (UNAIDS/PCB (51)/22.34). Il présente également le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025 ainsi que la composition et la présidence proposées du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation pour la période 2024-2025, pour approbation par le Conseil de Coordination du Programme. Il a été préparé conformément au point de décision 9.5 de la 51^e session du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2022.
2. Le Conseil d'Administration est invité à examiner le rapport annuel et à prendre note des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023. Compte tenu de la situation financière de l'ONUSIDA, le budget du Bureau d'évaluation en 2023 a été réduit de plus d'un tiers au début de l'année et le nombre, et la portée des évaluations et des activités à mener ont été ajustés en conséquence.
3. Trois évaluations du Programme commun ont été achevées en 2023 : sur les soins de santé primaires et l'intégration du VIH, la protection sociale tenant compte du VIH et les enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA. Les détails des évaluations sont communiqués au Conseil d'Administration sous la forme d'un document de séance (Évaluation des enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA pour 2018-2022 (UNAIDS/PCB (53)/CRP1)). En outre, la conception d'une évaluation de l'accord de coopération entre l'ONUSIDA et les Centers for Disease Control (CDC) des États-Unis a été achevée.
4. Les efforts visant à renforcer la culture et les capacités d'évaluation se sont poursuivis en encourageant et en soutenant les évaluations, les examens et les auto-évaluations par les unités et les bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA. Les études de cas nationales, qui font partie des évaluations mondiales et des examens du travail de l'ONUSIDA au niveau national, ont permis de stimuler la réflexion et la discussion sur les rôles et les contributions du Programme commun de l'ONUSIDA au niveau national.
5. Pour assurer le suivi des évaluations, le Bureau d'évaluation a soutenu le développement des réponses de la direction aux évaluations et a suivi la mise en œuvre des recommandations. Le site Web de l'ONUSIDA a été régulièrement mis à jour avec les derniers rapports d'évaluation et les réponses de la direction. Dans le cadre des efforts visant à garantir la qualité des évaluations et à améliorer continuellement leur utilité, toutes les évaluations terminées ont fait l'objet d'une évaluation externe.
6. La collaboration interagence s'est traduite par une participation active au groupe d'évaluation des Nations unies, qui réunit les bureaux d'évaluation de plus de 40 entités des Nations unies, afin de tirer parti de l'expérience des autres et de partager les enseignements tirés. Il s'agissait également de participer à la coalition mondiale d'évaluation de la COVID-19, dirigée par la direction de la coopération au développement de l'OCDE, et de soutenir la collecte de données en vue d'une évaluation conjointe de la réponse à la COVID-19.
7. Une réunion en personne et deux réunions virtuelles du Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation ont eu lieu. Les participants se sont concentrés sur le renforcement de l'utilité, de la crédibilité et de l'indépendance des évaluations, et les membres du Comité ont souligné l'importance de doter la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA de ressources adéquates.

8. La mise en œuvre du Plan d'évaluation est globalement satisfaisante. Des fonds non essentiels ont été mobilisés pour compléter les ressources essentielles et le taux d'exécution financière à la fin de l'année devrait atteindre 92 % du budget révisé pour l'évaluation. La principale contrainte se situe au niveau du personnel. Le Bureau d'évaluation a fonctionné comme une unité composée de deux professionnels sans soutien administratif ; cette question est toutefois en passe d'être résolue.
9. Le Plan d'évaluation pour 2024-2025 est inclus dans ce document et est présenté au Conseil de Coordination du Programme pour approbation. En 2024-2025, les évaluations à mener conjointement avec les Coparrainants incluent le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'Objectif de développement durable n° 3, le maintien de l'impact sur le VIH par le biais des systèmes communautaires, le partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR, et le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH au-delà de 2030.
10. Le Plan d'évaluation prévoit également le financement d'évaluations de la contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable, ainsi que d'évaluations du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Il s'agit notamment d'évaluer les bureaux multinationaux et de placer des conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents en remplacement des bureaux nationaux de l'ONUSIDA, ainsi que de l'accord de coopération entre l'ONUSIDA et les centres de contrôle des maladies (CDC) mentionné plus haut.
11. Les évaluations sont menées de manière participative et sont principalement réalisées par des consultants externes afin de renforcer leur indépendance. Les rapports d'évaluation et les réponses correspondantes de la direction sont publiés sur le site Web de l'ONUSIDA, et le Bureau de l'évaluation suit la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation.
12. Les activités visant à renforcer la capacité et la culture d'évaluation au sein de l'ONUSIDA seront intensifiées en 2024-2025. La capacité des partenaires nationaux sera renforcée par la formation et le recours accru à des consultants locaux et à des représentants de groupes communautaires en tant qu'évaluateurs. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à travailler en étroite collaboration avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et restera un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies afin d'exploiter l'expertise et les ressources d'autres organismes des Nations Unies et de partager les expériences.
13. Il est proposé d'allouer 1,4 million de dollars par an aux évaluations en 2024-2025. Ce montant représente un scénario de base et a été obtenu en tenant compte de l'environnement actuel des ressources de l'ONUSIDA. Il correspond à environ 0,7 % des dépenses totales de l'ONUSIDA.
14. Le niveau cible du budget pour l'évaluation reste de 1 % des dépenses de l'organisation, comme le prévoit la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, que le Conseil de Coordination du Programme a approuvée en juin 2019. Pour garantir la pérennité de sa pertinence et de son utilité, le Bureau d'évaluation doit être doté de ressources, de personnel et d'un soutien adéquats. Cela est essentiel pour contribuer à l'apprentissage organisationnel, à la prise de décision et à la gouvernance du Programme commun.
15. Un rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2024-2025 sera présenté au Conseil de Coordination du Programme et une mise à jour semestrielle sera présentée au Bureau du Conseil de Coordination du Programme, conformément à la

Politique d'évaluation. Les dirigeants et le personnel des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA seront activement impliqués et régulièrement informés.

16. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à discuter des progrès et des contraintes rencontrés dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation ; à accepter la composition du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du Conseil de Coordination du Programme pour la période 2024-2025 ; et à approuver le Plan d'évaluation pour 2024-2025.

Introduction

17. Lors de sa 44e session en juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a approuvé la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (décision 6.6). Cela a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP. La politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.7) charge le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA de préparer un Plan d'évaluation biennal par le biais d'un processus consultatif et de le présenter au CCP pour approbation. Un rapport annuel doit être présenté au CCP et une mise à jour semestrielle doit être présentée au Bureau du CCP.¹
18. Lors de sa 49e session en décembre 2021, le CCP a approuvé le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 et a demandé un rapport annuel sur le plan (décision 7.4).² Lors de sa 51e session en décembre 2022, le CCP a examiné un rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (51)/22.34) et a félicité le Bureau d'évaluation pour son excellent travail, même dans un contexte de ressources limitées. La directrice exécutive a été invitée à préserver la fonction d'évaluation, notamment en raison de son importance pour la mobilisation des ressources. Il a été demandé que les contraintes en matière de personnel et de ressources financières soient levées et que le financement total de l'évaluation soit alloué, conformément à la politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (51)/22.40).³
19. En juillet 2023, une mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2020-2023 a été présentée au Bureau du CCP. Ce rapport annuel sur l'évaluation, présenté à la 53e session du CCP en décembre 2023, est accompagné d'un Plan d'évaluation pour 2024-2025, qui est présenté au Conseil d'Administration pour approbation, ainsi que de la composition et de la présidence du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposé par le Bureau du CCP. L'évaluation des enveloppes nationales du Programme commun de l'ONUSIDA 2018-2022 (UNAIDS/PCB (53)/CRP1) est présentée au CCP sous la forme d'un document de séance.

Plan d'évaluation pour 2022-2023

20. Les évaluations et autres activités menées en 2023, ainsi que leurs budgets, sont présentés dans le tableau 1 et de brèves descriptions des évaluations sont présentées dans la partie narrative après le tableau 1.

Tableau 1 : Évaluations et autres activités

Évaluations prévues et réalisées en 2023	Budget initial	Budget révisé
Évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA		
Enveloppes nationales de l'ONUSIDA*	41 000	41 000
VIH et protection sociale*	65 000	65 000
VIH et soins de santé primaires	210 000	230 000
VIH et droits humains**	210 000	
Travail au niveau national	100 000	60 000
<i>Sous-total</i>	<i>626 000</i>	<i>396 000</i>
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA		
Accord de coopération avec le CDC		60 000
Partenariat avec le Fonds mondial***	120 000	
Comité d'examen des programmes****	60 000	
Influence des politiques du Secrétariat de l'ONUSIDA**	120 000	60 000
Travail au niveau national et régional	40 000	20 000
<i>Sous-total</i>	<i>340 000</i>	<i>140 000</i>

Activités prévues et réalisées en 2023	Budget initial	Budget révisé
Conception, développement des capacités et gestion		
Conception, gestion et suivi	10 000	20 000
Culture d'évaluation et professionnalisation	10 000	20 000
Évaluation de la qualité des rapports d'évaluation	11 000	20 000
<i>Total estimé pour les activités</i>	<i>31 000</i>	<i>60 000</i>
Total général	997 000	596 000

* Lancé en 2022 ; le budget prévoit un financement en 2023.

** Reporté en raison de contraintes de ressources et de capacités.

*** En attente de la confirmation par le Fonds mondial de la possibilité de mener une évaluation conjointe.

**** Dans l'attente d'une révision du mandat, l'audit interne pouvant remplacer l'évaluation.

Évaluations

21. **Enveloppes nationales du Programme commun** de l'ONUSIDA. Cette évaluation a porté sur la conception, la mise en œuvre et les résultats des enveloppes nationales dans le but d'éclairer la poursuite de la mise en œuvre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 (UBRAF). L'évaluation a noté que les enveloppes nationales avaient été conçues avec de multiples intentions et attentes, dont beaucoup étaient trop importantes pour être traitées avec les fonds disponibles et devaient être réduites. Toutefois, le financement destiné à soutenir les ripostes nationales reste précieux et les enveloppes nationales ont constitué une source régulière de financement pour les équipes conjointes des Nations unies sur le sida. Cela a contribué à galvaniser le travail des équipes conjointes des Nations unies sur le sida, a permis au VIH de rester un domaine de travail pertinent pour les Nations unies et a maintenu le VIH à l'ordre du jour des Coparrainants de l'ONUSIDA.
22. Le modèle d'allocation des enveloppes nationales établit un équilibre entre les priorités techniques et les priorités politiques, tentant ainsi de lutter contre l'épidémie de VIH tout en maintenant un Programme commun mondial. Les fonds de l'enveloppe nationale ont ainsi été dispersés dans de nombreux pays, à tel point que les équipes conjointes des Nations unies sur le sida doivent relever le défi d'utiliser stratégiquement les faibles montants des fonds. Les processus de planification inclusifs qui conduisent à la priorisation des ressources et déterminent l'implication des Coparrainants pourraient

accroître l'orientation stratégique, la pertinence et les résultats des enveloppes nationales.

23. Il est prouvé, dans l'ensemble du Programme commun, qu'il est souhaitable de modifier le modèle de l'enveloppe nationale et que l'on pourrait obtenir plus d'impact en repensant le modèle actuel. Une discussion stratégique entre les Coparrainants et le Secrétariat est nécessaire sur le positionnement et le soutien des enveloppes nationales dans le contexte plus large du financement global de l'UBRAF et des efforts de mobilisation des ressources. L'évaluation a recommandé de recalibrer les enveloppes nationales en s'appuyant sur les structures, les processus et les orientations existants, en déterminant un siège institutionnel clair pour les enveloppes nationales et des rôles clairs pour soutenir l'allocation, la supervision et l'apprentissage résultant des enveloppes.
24. **Travail du Programme commun de l'ONUSIDA sur la protection sociale.** Une évaluation du travail du Programme commun de l'ONUSIDA sur la protection sociale tenant compte du VIH a été réalisée dans le cadre du Plan d'évaluation 2022-2023. Elle a porté sur le travail du Programme commun de l'ONUSIDA visant à promouvoir une protection sociale sensible au VIH au niveau mondial et dans les régions et pays sur la période 2018– 2021. Elle a été gérée conjointement par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA, de l'OIT, du PAM et de l'UNICEF. D'autres Coparrainants et partenaires externes faisaient partie d'un groupe de référence pour l'évaluation. L'évaluation a comporté un examen des documents, une collecte de données dans les pays suivants : Bénin, Chine, République dominicaine, Fidji, Ghana, Malawi, Maroc, Pérou et Ouzbékistan, ainsi que des entretiens avec des partenaires et des membres du personnel des Nations unies au niveau mondial.
25. Les résultats mettent en évidence plusieurs difficultés qui entravent l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre, du suivi et de l'extension des programmes de protection sociale tenant compte du VIH dans les pays du monde entier. Les recommandations soulignent la nécessité de :
 - renforcer la collaboration entre le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants au niveau régional et national sur la formation à la protection sociale tenant compte du VIH, le plaidoyer, la production de données et l'application des connaissances ;
 - renforcer les efforts du Programme commun en ce qui concerne les activités visant à améliorer l'accès des populations clés, en particulier les minorités sexuelles et de genre et les personnes qui consomment ou s'injectent des drogues, aux services de protection sociale disponibles ;
 - affiner le système commun de suivi des programmes et l'outil d'évaluation de l'ONUSIDA sur la protection sociale tenant compte du VIH, la formation associée, et investir davantage dans l'utilisation des données qui en résultent.
26. **Intégration et liens entre le VIH et les soins de santé primaires.** L'objectif général était de réaliser une évaluation prospective qui identifie les possibilités pour le Programme commun de renforcer l'intégration et les liens entre le VIH et les soins de santé primaires (SSP), tout en évaluant les réalisations du Programme commun. L'évaluation a porté sur la période allant de janvier 2020 à fin juillet 2023. Le champ d'application géographique couvrait les niveaux mondial, régional et national, quatre pays (Angola, Botswana, Indonésie et Pakistan) ayant été sélectionnés pour faire l'objet d'études de cas approfondies. L'évaluation s'est concentrée, sans s'y limiter, sur les activités et les contributions du Secrétariat de l'ONUSIDA et des cinq Coparrainants : l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le PNUD et la Banque mondiale.

27. Les soins de santé primaires, au sens large, sont une approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société, avec trois composantes principales : (a) des soins primaires et des fonctions essentielles de santé publique au cœur de services de santé intégrés ; (b) une politique et une action multisectorielles ; et (c) des personnes et des communautés responsabilisées. L'évaluation a porté sur les trois composantes, la multisectorialité étant principalement prise en compte dans les quatre études de cas nationales. Étant donné que le Programme commun ne dispose pas d'une stratégie ou d'un plan de travail assorti d'objectifs ou de jalons pour ses travaux sur les intersections entre le VIH et les soins de santé primaires et qu'il ne dispose pas d'un ensemble complet d'indicateurs, il a été difficile pour l'évaluation de déterminer les résultats mesurables qui peuvent être attribués au Programme commun.
28. L'évaluation a conclu que, bien que les Coparrainants individuels aient soutenu l'intégration du VIH dans d'autres services, il existe peu de preuves d'une approche intentionnelle ou collective du Programme commun au niveau national. À l'avenir, il conviendra d'approfondir les discussions et les orientations sur le rôle que le Programme commun peut jouer dans le renforcement et la pérennisation de la riposte au VIH en relation avec les soins de santé primaires et au-delà de ceux-ci. Chaque pays devra procéder à un examen minutieux pour déterminer si, où, quand et dans quelle mesure le VIH doit être intégré dans les soins de santé primaires et les systèmes de santé plus larges. Il sera essentiel de veiller à ce que les réalisations et les acquis de la lutte contre le VIH ne soient pas perdus et que les réponses multisectorielles, avec les communautés au centre, restent des éléments clés des efforts déployés pour mettre fin au sida.
29. **Autres évaluations.** La promotion et le soutien des évaluations, des examens et des auto-évaluations par les différentes unités et bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA se sont avérés être des moyens efficaces pour renforcer la culture, la capacité et l'apprentissage en matière d'évaluation. Les examens et les évaluations à l'échelle nationale, y compris les études de cas incluses dans les évaluations mondiales, ont été des moyens utiles pour stimuler la discussion et la réflexion sur les rôles et les contributions du Programme commun de l'ONUSIDA à l'échelle nationale. Un exemple est un examen mené en Chine en octobre 2023 pour éclairer les discussions sur l'orientation future du travail de l'ONUSIDA dans ce pays jusqu'en 2030 et au-delà.

Autres activités

Suivi des évaluations

30. L'élaboration d'une réponse de la direction à l'évaluation de l'enveloppe nationale a été facilitée par le Bureau d'évaluation et l'évaluation a été utilisée comme point de départ pour la mise à jour du modèle d'allocation de l'enveloppe nationale pour 2024-2025. L'élaboration d'une réponse de la direction aux évaluations de la protection sociale tenant compte du VIH, du VIH et des soins de santé primaires est en cours. La mise en œuvre des réponses de l'administration aux évaluations réalisées en 2022 sur les populations clés, le financement efficace et durable et les centres de données a fait l'objet d'un suivi.

Collaboration interagences

31. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG) et participe aux évaluations communes et à l'échelle du système, aux groupes de travail et aux réunions de l'UNEG. La collaboration et le partage des connaissances, de l'expertise et de l'expérience avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants ont été particulièrement étroits et ont permis d'exploiter les ressources des Coparrainants et de promouvoir des évaluations conjointes liées au VIH. En

décembre 2022, les membres du Conseil ont encouragé le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA à continuer à collaborer étroitement avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et à rester un membre actif de l'UNEG.

32. De temps à autre, le VIH fait l'objet d'évaluations de la part des Coparrainants. Une récente [évaluation stratégique des travaux du PAM sur la nutrition et le VIH/sida](#) a conclu que le VIH est une question très pertinente pour le PAM dans l'accomplissement de son mandat, qui consiste à atteindre les personnes les plus vulnérables et à ne laisser personne de côté. Cependant, très peu d'attention a été consacrée à la promotion d'une programmation sensible au VIH en tant qu'élément essentiel du programme « ne laisser personne de côté ». L'évaluation a recommandé au PAM d'augmenter ses ressources internes afin de renforcer la programmation de la protection sociale, d'optimiser les approches tenant compte du VIH dans toutes les divisions et de soutenir la transition d'un rôle de mise en œuvre à un rôle d'habilitation.
33. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a également participé à la Coalition mondiale pour l'évaluation de la COVID-19, dirigée par la Direction de la coopération au développement de l'OCDE, et a soutenu la collecte de données au Bangladesh et au Cambodge pour une évaluation stratégique conjointe de la riposte à la COVID-19, qui est en cours. Au Bangladesh, l'évaluation a mis en évidence le rôle de l'ONUSIDA dans le soutien des efforts visant à contenir la pandémie de COVID-19, à maintenir l'accès aux services essentiels de lutte contre le VIH en générant des données pour la planification, à mobiliser des ressources, à faciliter l'accès aux vaccins pour les populations clés et à plaider avec succès pour l'extension à 15 jours des doses de méthadone à emporter à domicile pour les toxicomanes et à 30 jours pour les médicaments antirétroviraux.

Améliorer la qualité et l'utilité

34. Pour améliorer la communication sur les résultats, les conclusions et les recommandations ainsi que le suivi des évaluations, le site Web de l'ONUSIDA comprend une page dédiée à l'évaluation qui est régulièrement mise à jour. Des webinaires sont organisés pour partager les résultats, les conclusions et les recommandations des évaluations. Des ressources supplémentaires sont requises pour identifier, synthétiser et diffuser les questions récurrentes, systémiques ou transversales et les leçons apprises qui sont pertinentes pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Programme commun.
35. Pour s'assurer que les évaluations sont utilisées et que les recommandations sont suivies, le Bureau d'évaluation veille à ce que les gestionnaires et le personnel concernés aient la possibilité de formuler des recommandations d'évaluation. À l'issue d'une évaluation, le Bureau d'évaluation soutient l'élaboration d'une réponse de la direction qui indique les activités à mettre en œuvre, ainsi que les parties responsables et les délais. Pour les évaluations conjointes, une réponse de la Direction est élaborée conjointement par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants.
36. Les réponses de la direction sont publiées sur le site Web de l'ONUSIDA avec les rapports d'évaluation. Le Bureau d'évaluation suit la mise en œuvre des réponses de la Direction à l'aide d'un tableau de bord qui reprend les recommandations de l'évaluation qui ont été acceptées ou partiellement acceptées et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre.
37. En plus de garantir la qualité des évaluations tout au long de l'évaluation, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA évalue chaque évaluation une fois terminée, dans le but d'améliorer la qualité globale des évaluations à l'avenir. Les évaluations sont réalisées

par une institution universitaire indépendante, C4ED (Mannheimer Zentrum für Evaluation und Entwicklungsforschung), à l'aide d'un outil élaboré en fonction de la liste de contrôle de la qualité des évaluations de l'UNEG et des normes de qualité du CAD de l'OCDE des évaluations.

38. L'évaluation la plus récente de la qualité de six rapports d'évaluation a conclu qu'ils étaient bien structurés, bien rédigés, attrayants et faciles à lire. Ils fournissent un aperçu clair de l'objectif des évaluations et présentent des résultats pertinents et des recommandations orientées vers l'action. Quatre des rapports ont reçu la note globale « bon » et deux la note globale « moyen ».
39. Afin d'exploiter pleinement le potentiel des évaluations et d'améliorer la qualité et l'utilité des rapports d'évaluation, l'évaluation externe fournit des recommandations visant à améliorer la qualité des évaluations. Il s'agit notamment d'améliorer la description et la justification de la méthodologie, de renforcer la désagrégation des sources de données et des perspectives, et de mener des analyses plus approfondies des résultats.

Évaluation de la fonction d'évaluation

40. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de la politique tous les 4 ans afin « d'apprécier leur pertinence, leur caractère adapté, leur faisabilité et leur effet sur le fonctionnement et la performance du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA ». La politique d'évaluation ayant été approuvée en 2019, un réexamen devrait être effectué en 2023. Compte tenu du déménagement et du rétablissement du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA à Bonn, en Allemagne, une évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA a été jugée plus appropriée, suivie d'un examen de la politique une fois qu'une nouvelle équipe sera en place au sein du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA.
41. L'évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA a pris en compte son *indépendance*, le suivi des évaluations pour garantir leur *utilité*, ainsi que les *ressources* et l'*architecture* de la fonction d'évaluation. Les performances dans trois de ces quatre domaines (indépendance, architecture et ressources) ont été jugées « très bonnes » ou « bonnes », tandis que dans le domaine des services publics, quelques critères ont été jugés comme devant être améliorés.
42. Les difficultés rencontrées dans le domaine des services publics ne sont pas surprenantes. L'évaluation a conclu qu'en tant que nouvelle entité, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA - avec deux membres du personnel - s'est concentré de manière appropriée au cours de ses premières années sur le fonctionnement du Bureau, en mettant l'accent sur la commande d'évaluations, l'assurance de leur qualité, le renforcement des relations avec les Coparrainants et la consolidation des réseaux. Les réalisations du Bureau d'évaluation sont globalement appréciées.
43. L'évaluation a noté la nécessité pour l'ONUSIDA de créer les conditions nécessaires pour la nouvelle équipe du Bureau d'évaluation dans son nouvel emplacement. Parmi les défis à relever figurent un manque de financement et l'absence de soutien pour assumer certaines fonctions du Bureau d'évaluation qui ne sont pas remplies. Parmi les facteurs favorables figurent la réputation du Bureau d'évaluation pour la qualité de son travail et les possibilités de collaboration avec la fonction de gestion des connaissances et les communications internes nouvellement créées.
44. Au fur et à mesure que l'ONUSIDA évolue, il est également nécessaire que sa culture d'évaluation et d'apprentissage évolue, de sorte que les évaluations et l'apprentissage à partir des évaluations ne soient pas considérés comme relevant de la responsabilité d'un bureau d'évaluation spécifique, mais soient intégrés dans l'ensemble de

l'organisation. Dans une telle culture, chaque responsable reconnaîtrait que son rôle consiste à obtenir en permanence un retour d'information sur la manière dont les choses fonctionnent, afin d'apporter des améliorations.

45. Les conclusions générales de l'évaluation interne de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA sont cohérentes avec la récente évaluation de l'ONUSIDA par le MOPAN, qui a conclu que l'ONUSIDA avait réussi à mettre en place « une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée, ce qui lui permet de générer davantage de données analytiques pour la prise de décision programmatique, ainsi que des preuves des contributions du Programme commun aux résultats ». ⁴

Comité consultatif d'experts

46. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le CCP a approuvé la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe et indépendant chargé de fournir des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle du Comité consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA et la composition actuelle et proposée du Comité sont présentés à l'annexe 1.
47. Depuis sa création, le Comité consultatif d'experts s'est attaché à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA. Le Comité a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations concernant les ressources de la fonction d'évaluation et a demandé que le Bureau d'évaluation soit financé conformément à la Politique d'évaluation. L'importance du Comité a été confirmée par le CCP en décembre 2021.
48. En avril 2023, le Comité consultatif d'experts s'est réuni pour la première fois depuis sa création. Lors de cette réunion, le Comité a discuté des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA et a examiné les moyens de s'assurer qu'elle reste pertinente et dotée de ressources adéquates après le déménagement du Bureau d'évaluation à Bonn, en Allemagne.
49. Lors de l'examen du Plan d'évaluation pour 2024-2025, les membres du Comité ont rappelé que le Bureau d'évaluation devrait s'efforcer de consacrer 1 % des dépenses de l'organisation à l'évaluation. Tout en approuvant l'évaluation du MOPAN concernant l'indépendance, la couverture et la qualité des évaluations de l'ONUSIDA, les membres du Comité ont noté que le sous-financement de la fonction d'évaluation - à hauteur de 0,6 % au lieu des 1 % des dépenses de l'organisation prévus dans la politique d'évaluation de l'ONUSIDA - sape la fonction d'évaluation.
50. Les membres actuels du comité termineront leur mandat à la fin de l'année 2023. En conséquence, le Bureau du CCP a lancé un appel à candidatures pour les membres du Comité en août 2023. Le Bureau du CCP a ensuite examiné les nominations afin de s'assurer que le Comité dispose de l'expertise technique requise et qu'il est géographiquement représentatif et équilibré en termes de genre, avant de proposer la composition du Comité pour accord par le CCP (Annexe 1).

Exécution du budget

51. Un budget d'environ 2 millions de dollars US par an a été alloué à la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023. Ce chiffre s'appuyait sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, qui a été approuvée par le CCP en juin 2019 et selon laquelle la somme allouée à l'évaluation est fixée à 1 % des ressources mobilisées.

52. Comme décrit ci-dessus, compte tenu de la situation de financement serré de l'ONUSIDA, le Bureau de l'évaluation a réduit le nombre et la portée des évaluations et des activités à mener en 2023. En conséquence, le budget effectif géré par le Bureau d'évaluation a été réduit à 1 177 000 dollars US. Cela représente 60 % du budget cible de 1 966 000 dollars US, comme le montre le tableau 2 ci-dessous.
53. Le budget pour les évaluations et les activités a été réduit de 967 000 dollars US à 596 000 dollars US, dont 500 000 dollars US ont été mobilisés (tableau 2). Dans le même temps, le budget effectif pour les frais de personnel du Bureau d'évaluation a été réduit de 909 000 à 677 000 dollars US, car la création d'un troisième poste au sein du Bureau d'évaluation ne s'est pas concrétisée. Aucun financement pour des besoins émergents n'a été alloué ou utilisé au cours de l'année.

Tableau 2 : Budget de l'évaluation (dollars US)

Principales catégories	Budget (2023)*	Ressources sécurisées**	%
Évaluations et activités	967 000	500 000	52 %
Personnel	909 000	677 000	74 %
Besoins émergents	90 000	0	0 %
Total	1 966 000	1 177 000	60 %

* Montant représentant 1 % des dépenses opérationnelles selon la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

** Montant réel mis à disposition par rapport au budget de planification révisé de 596 000 dollars US, qui comprend 50 000 dollars US de l'UNFPA au titre du partage des coûts pour l'évaluation des soins de santé primaires.

54. Le tableau 3 présente les dépenses réelles ainsi que les engagements fermes jusqu'au 31 décembre 2023.

Tableau 3 : Mise en œuvre du budget (dollars US)

Principales catégories	Ressources sécurisées*	Dépenses***	%
Évaluations et activités	500 000	416 521	83 %
Personnel	677 000	665 610	98 %
Besoins émergents	0	0	0 %
Total	1 177 000	1 082 121	92 %

* Financement total alloué à partir du budget de base de l'ONUSIDA et d'autres fonds mobilisés.

** Dépenses réelles et engagements fermes jusqu'au 31 décembre 2023.

55. Comme le montre le tableau 3, les dépenses pour les évaluations et autres activités représentent 83 % des ressources obtenues. Dans le même temps, les dépenses de personnel représentent 98 % du total des fonds disponibles. Le taux de mise en œuvre global de 92 % est conforme aux attentes d'un Bureau d'évaluation dont deux membres du personnel sont en cours de transition, comme indiqué dans le rapport annuel au CCP en décembre 2022 (UNAIDS/PCB (51)/22.34).

Plan d'évaluation pour 2024-2025

Présentation générale du plan

56. Le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025 comprend des évaluations du travail du Programme commun, qui sont menées conjointement avec les évaluations des

Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA. Les évaluations se concentrent sur la production de preuves dans les domaines où les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat peuvent soutenir et pérenniser la réalisation des objectifs de la Stratégie de l'ONUSIDA 2021-2026 et de la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021. Les évaluations portent sur le travail des Coparrainants et du Secrétariat aux niveaux mondial, national et régional.

57. Les priorités stratégiques de la Stratégie 2021-2026 de l'ONUSIDA et les résultats et fonctions essentielles du Secrétariat de l'ONUSIDA dans l'UBRAF 2022-2026 constituent le cadre général du Plan d'évaluation. Toutes les évaluations qui seront menées en 2024-2025 sont mises en correspondance avec ces objectifs et y contribuent. Les inégalités qui alimentent l'épidémie de VIH sont un thème transversal dans toutes les évaluations, ainsi que le rôle des Coparrainants et du Secrétariat dans la lutte contre les inégalités afin de garantir un accès équitable aux services et à l'appui en matière de VIH.
58. Le Plan d'évaluation prévoit des activités de suivi des évaluations afin de traduire les résultats et les conclusions en apprentissage organisationnel et de renforcer la culture et la capacité d'évaluation. Il s'agit notamment de suivre la mise en œuvre des recommandations des évaluations récentes, telles que celles portant sur la protection sociale, les soins de santé primaires et les centres de données. L'état des évaluations menées en 2021, 2022 et 2023 est présenté à l'annexe 2.
59. L'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA incombent au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Un budget d'environ 1,4 million de dollars US par an a été alloué à la mise en œuvre du plan en 2024-2025, comme illustré dans le tableau 4. Il s'agit d'un scénario de base qui tient compte de l'environnement actuel des ressources et qui correspond à environ 0,7 % des dépenses annuelles totales de l'ONUSIDA. Il représente également les ressources nécessaires pour préserver la fonction d'évaluation, dont les intervenants de la 51e réunion du CCP en décembre 2022 ont noté qu'elle était essentielle, notamment en raison de son importance pour soutenir la mobilisation des ressources.
60. Le niveau cible du budget pour l'évaluation reste de 1 % des dépenses de l'organisation prévues dans la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA, approuvée par le CCP en juin 2019. Ce point a été souligné lors de la 51e réunion du CCP en décembre 2022, au cours de laquelle il a été demandé que les contraintes en matière de personnel et de ressources financières soient levées et que le financement total de l'évaluation soit alloué conformément à la politique.

Tableau 4 : Budget de l'évaluation (dollars US)

Principales catégories	2024	2025	Total	%
Personnel	662 000	688 000	1 350 000	47 %
Évaluations	620 000	620 000	1 240 000	43 %
Activités	150 000	124 000	274 000	10 %
Total	1 432 000	1 432 000	2 864 000	100 %

61. Comme le montre le tableau 4, les frais de personnel du Bureau d'évaluation - considéré comme une unité de trois personnes, dont deux postes sont actuellement pourvus - représentent 47 % du budget consacré à l'évaluation. Ces coûts couvrent la conception, la gestion et le suivi des évaluations. L'ensemble des évaluations et des activités représente 53 % du budget en 2024-2025. Les activités comprennent la diffusion et la traduction des résultats en apprentissage organisationnel, le renforcement de la culture

et de la capacité d'évaluation, la professionnalisation de la fonction d'évaluation, l'engagement des parties prenantes, la collaboration interagences et les coûts de fonctionnement, ainsi que le soutien au Comité consultatif d'experts sur l'évaluation.

62. Les évaluations seront conçues et réalisées conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 22), qui exige les normes les plus élevées en matière d'intégrité professionnelle, d'éthique et de respect des croyances, des coutumes et des normes sociales, des droits humains, de l'égalité des genres et du principe « ne pas nuire ». Les évaluations devront également, le cas échéant, explorer les moyens de prendre en compte les effets et implications potentiels du changement climatique sur l'appui fourni par le Programme commun de l'ONUSIDA, y compris l'impact sur l'insécurité alimentaire, les déplacements, les migrations et d'autres questions, telles que l'inclusion des personnes handicapées.

Élaboration du plan

63. Le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA a facilité un processus de consultation visant à identifier les thèmes des évaluations et à définir la portée et les questions clés des évaluations à inclure dans le Plan d'évaluation pour 2024-2025. Les thèmes des évaluations conjointes ont été classés par ordre de priorité conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général (dans le rapport sur l'examen quadriennal complet de 2020 (A/75/79)) en faveur d'évaluations indépendantes et à l'échelle du système.
64. Comme dans tous les bureaux d'évaluation du système des Nations unies, il a fallu trouver un équilibre entre l'indépendance de la fonction d'évaluation et son utilité. Pour ce faire, il a fallu impliquer le personnel travaillant dans différents domaines programmatiques et opérationnels afin d'identifier les lacunes en matière de connaissances et les sujets d'évaluation qui sont pertinents et stratégiques pour l'utilisation des résultats et la mise en œuvre de décisions et de pratiques fondées sur les connaissances.
65. Le Plan d'évaluation a été élaboré conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et à ses principes directeurs (paragraphe 13), qui inclut une implication plus importante et plus constructive des communautés, de la société civile et des personnes vivant avec le VIH, des femmes, des jeunes et des populations clés dans les évaluations. Selon cette démarche, le Plan d'évaluation examine dans quelle mesure le Programme commun répond aux besoins des populations clés et vulnérables.
66. Conformément à la Politique d'évaluation, les éléments suivants ont été identifiés parmi les thèmes d'évaluation possibles :
 - l'importance stratégique du sujet, les niveaux d'investissement, les risques potentiels et la nécessité de disposer d'éléments probants pour la prise de décision ;
 - l'importance des lacunes à combler en matière de connaissances, l'apprentissage potentiel pour les équipes ou les institutions, l'innovation, le potentiel en termes de reproduction et extension ;
 - les exigences organisationnelles éventuelles, ainsi que la faisabilité de l'évaluation.
67. Les conclusions et recommandations de l'évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA décrites ci-dessus ont également été prises en compte dans l'élaboration du Plan d'évaluation, de même que la récente évaluation de l'ONUSIDA par le MOPAN. En conséquence, moins d'évaluations sont incluses dans le Plan d'évaluation par rapport aux exercices précédents et un accent supplémentaire a été mis sur l'application des connaissances et l'apprentissage à partir des évaluations pour s'assurer que les programmes et les plans s'appuient sur les éléments probants des évaluations.

68. Un projet de Plan d'évaluation a été partagé avec les Coparrainants de l'ONUSIDA et les hauts responsables du Secrétariat de l'ONUSIDA, et les commentaires ont été intégrés. Les thèmes d'évaluation identifiés ont été discutés avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants, ainsi qu'avec le bureau d'évaluation et d'apprentissage du Fonds mondial, afin d'identifier d'éventuelles évaluations conjointes et des opportunités de collaboration. Le projet de Plan d'évaluation a été présenté au Comité consultatif d'experts et des ajustements ont été apportés avant que le document ne soit finalisé et présenté pour approbation lors de la 53e session du CCP.

Contenu du plan

69. Les évaluations prévues dans le Plan d'évaluation sont présentées dans le tableau 5. Les résumés des thèmes du Plan d'évaluation pour 2024-2025 figurent à l'annexe 3.

Tableau 5 : Thèmes et budgets d'évaluation (dollars US)

Sujet	Année	Budget (\$ US)
Évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA		
Le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'ODD 3*	2024	50 000
Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires	2024	240 000
Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR**	2025	100 000
Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH	2025	240 000
La contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable	2024	100 000
	2025	50 000
<i>Total pour les évaluations conjointes</i>	2024	390 000
	2025	390 000
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA		
Accord de coopération ONUSIDA-CDC	2024	150 000
Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	2025	150 000
Travail au niveau mondial, national et régional	2024	80 000
	2025	80 000
<i>Total pour les évaluations du Secrétariat</i>	2024	230 000
	2025	230 000
Total	2024	620 000
	2025	620 000

* Contribution de l'ONUSIDA sur un budget total de US\$ 295 000.

** Les coûts devraient être partagés par le Fonds mondial et le PEPFAR.

*** Prévu pour le second semestre 2025

70. Outre les évaluations commandées, gérées et financées par le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA, le Plan d'évaluation prévoit également le financement d'évaluations mondiales, régionales et nationales que le Bureau d'évaluation devrait appuyer en 2024-2025. Le Bureau d'évaluation continuera également à apporter son soutien aux examens et aux évaluations internes lancés par les bureaux ou les unités du Secrétariat.
71. Dans le but d'améliorer la cohérence du système des Nations Unies et l'alignement sur les cycles de planification des gouvernements et les mécanismes d'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA contribue également aux évaluations des cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable en fonction des demandes des bureaux de pays.

Mise en œuvre du plan

72. La mise en œuvre du Plan d'évaluation est confiée au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Les évaluations sont menées de manière participative et consultative et sont principalement réalisées par des consultants externes afin de renforcer l'indépendance des évaluations. Le Bureau d'évaluation veille à la qualité à toutes les étapes des évaluations, à l'utilisation efficace des ressources, ainsi qu'à la présentation et à la diffusion des résultats des évaluations, des recommandations et des enseignements tirés des évaluations. Les évaluations entreprises conjointement avec les Coparrainants sont à frais partagés et comprennent la gestion conjointe des évaluations et les réponses de la gestion conjointe aux évaluations.
73. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA publie les rapports d'évaluation et les réponses de la direction sur le site Web de l'ONUSIDA et facilite l'élaboration et le suivi des réponses de la direction ainsi que la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation. En 2024-2025, des ressources supplémentaires seront investies dans l'identification, la synthèse et la diffusion des questions récurrentes, systémiques ou transversales et des enseignements tirés des évaluations, ainsi que dans l'élaboration de produits innovants contribuant à la gestion des connaissances à l'ONUSIDA, qui s'appuient sur les données d'évaluation, mais vont au-delà.
74. Des efforts seront également consacrés au renforcement des capacités des partenaires nationaux, par exemple en ajoutant des éléments de formation aux évaluations nationales et en investissant dans des évaluateurs locaux, y compris des représentants de groupes communautaires. Avec le temps, on s'attend à une demande accrue d'évaluations qui ne se limitent pas à l'appréciation des contributions du Secrétariat ou du Programme commun et qui prennent en compte les réponses nationales de manière plus large, ainsi que le rôle de l'ONUSIDA dans la pérennisation de ces réponses.
75. Le Plan d'évaluation 2024-2025 comprend des évaluations et d'autres activités sur une période de deux ans. Il est conçu de manière à ce que des ajustements puissent être apportés, si nécessaire, pour inclure, prioriser ou déprioriser des questions ou des sujets qui apparaissent au cours de la mise en œuvre, afin de garantir la pertinence continue du Plan d'évaluation. Toute modification du Plan d'évaluation sera discutée avec le groupe d'évaluation des Coparrainants et le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation avant d'être présentée au bureau du CCP et au CCP.
76. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à s'engager activement auprès des bureaux d'évaluation des Coparrainants afin de garantir leur participation active aux évaluations liées au VIH et au partage des enseignements tirés d'autres évaluations. L'ONUSIDA restera un membre actif du groupe d'évaluation des Nations unies. L'organisation participera régulièrement à des réunions, des groupes de travail et des groupes d'action.
77. Un rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation est présenté au CCP et une mise à jour semestrielle sera présentée au bureau du CCP. Les Coparrainants et l'équipe de direction du Secrétariat sont engagés dans des évaluations liées à leurs domaines de travail et sont régulièrement informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation.

Conclusion

78. Jusqu'en 2019, une équipe d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour renforcer la redevabilité, la transparence et l'apprentissage organisationnel. En juin 2019, le CCP a approuvé la Politique d'évaluation de

l'ONUSIDA et a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation en tant qu'unité indépendante sur le plan structurel et fonctionnel, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP (voir Annexe 1).

79. Les récentes évaluations internes et externes reconnaissent la mise en place d'une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée, ce qui lui permet de produire davantage de données analytiques pour la prise de décision programmatique, ainsi que des preuves de la contribution du Programme commun aux résultats. Pour garantir la pérennité de sa pertinence et de son utilité, le Bureau d'évaluation doit être doté de ressources, de personnel et d'un soutien adéquats. Cela est essentiel pour contribuer à l'apprentissage organisationnel, à la gestion des connaissances, à la prise de décision et à la gouvernance du Programme commun.

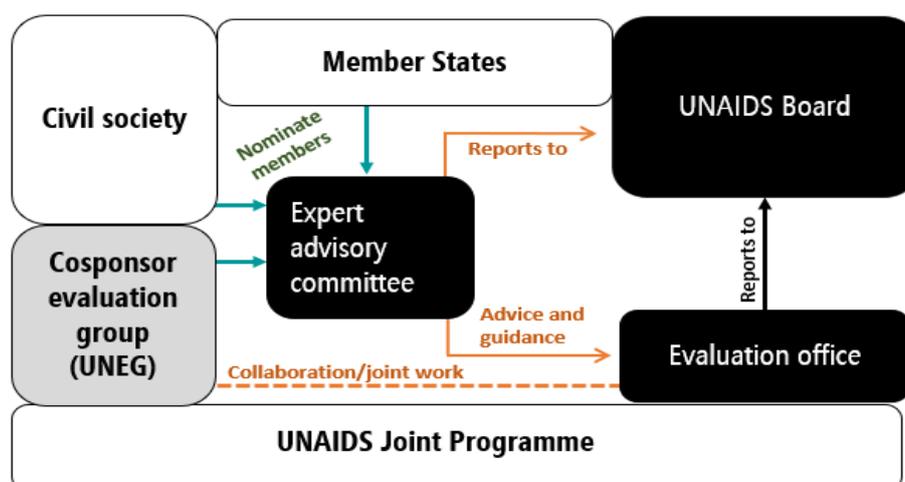
Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

80. *Rappeler* la décision 7.4 de la 49e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 ainsi que les décisions 9.1, 9.2 et 9.5 de la 51e session du Conseil de Coordination du Programme saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'évaluation, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2023 ;
81. *Rappeler* la décision intersession du CCP de juin 2022, approuvant la nomination du candidat de l'Europe de l'Est pour siéger au Comité consultatif d'experts ;
82. *Féliciter* les progrès continus dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2022-2023 et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun de l'ONUSIDA aux résultats ;
83. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au Plan d'évaluation pour 2024– 2025 (ONUSIDA /PCB (53)/23.30) ;
84. *Approuver* le Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) validé par le Comité consultatif d'experts ;
85. *Accepter* la composition complète du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour 2024-2025, y compris la reconduction pour un an du candidat de l'Europe de l'Est, comme détaillé dans l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation et le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29) ;
86. *Approuver* le renouvellement exceptionnel du mandat du candidat désigné par la délégation des ONG du CCP pour un an ;
87. *Demander* au Comité consultatif d'experts de nommer un président parmi ses membres pour 2024 et modifier le mandat du Comité en conséquence ; et
88. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024.

[Annexes à suivre]

Annexe 1 : Fonction d'évaluation et comité consultatif



Conseil de coordination du programme

Approuve la Politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Groupe d'évaluation des Coparrainants

Rassembler et exploiter les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations liées au VIH et promouvoir les évaluations conjointes et à l'échelle du système liées au VIH.

Comité consultatif d'experts

Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, composé de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du CCP (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1).

Membres actuels du comité

1. **Dr Elizabeth Moreira dos Santos**, chercheuse et consultante indépendante (Amérique latine et Caraïbes), Présidente ;
2. **M. Raymond Yekeye**, président du Conseil national du SIDA du Zimbabwe (Afrique) ;
3. **Dr Zunyou Wu**, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique) ;
4. **Mme Sigrid Vorobjov**, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe orientale) ;
5. **Professeur Till Bärnighausen**, directeur de l'Institut de santé globale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays) ;
6. **Mme San Patten**, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ;
7. **M. Marco Segone**, directeur du Bureau d'évaluation de l'UNFPA (groupe d'évaluation des Coparrainants).

Membres du comité proposés

1. **Dr Muhammad Bakari**, professeur de médecine interne, Université Muhimbili de la santé et des sciences appliquées, Tanzanie (Afrique) ;
2. **Dr Sarah Faisal Alawi**, cheffe du bureau du sida, administration de la santé publique, ministère de la santé, Koweït (Asie-Pacifique) ;
3. **Dr Nikkiah Forbes**, directrice du programme national de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses, ministère de la santé, Bahamas (Amérique latine et Caraïbes) ;
4. **M. Theo van de Sande**, expert, données ouvertes et rapports OCDE/CAD, Pays-Bas (Europe occidentale et autres pays) ;
5. **Mme Sigrid Vorobjov**, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe orientale), reconduite pour un an ;
6. **Mme San Patten**, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG), reconduite à titre exceptionnel pour un an ;
7. **M. Guy Thijs**, directeur de l'évaluation, Organisation internationale du travail (Groupe d'évaluation des Coparrainants).

Annexe 2 : État des évaluations réalisées en 2022-2023

Extrait du tableau de bord d'évaluation de l'ONUSIDA

Titre de l'évaluation	État de l'évaluation	Réponse de la direction
Évaluations réalisées en 2023		
Évaluation de l'intégration et des liens entre le VIH et les soins de santé primaires	<i>terminé</i>	<i>en cours de développement</i>
Évaluation du travail du Programme commun sur le VIH et la protection sociale	<i>terminé</i>	<i>en cours de développement</i>
Évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>en cours de mise en œuvre</i>
Évaluations réalisées en 2022		
Évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun au niveau national : Lesotho et Mali	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du rôle du Programme commun dans l'efficacité et la durabilité	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluations réalisées en 2021		
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national : Brésil, Gabon et République démocratique du Congo	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du plan d'action pour l'égalité des genres 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables	<i>publié</i>	<i>ne s'applique pas</i>
Évaluation du travail du Programme commun visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles et à réagir face à ce problème	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>

Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour 2024-2025

Accord de coopération ONUSIDA - CDC

Priorité stratégique 1 de l'ONUSIDA : Maximiser l'accès équitable et égal aux services et solutions en matière de VIH

Priorité stratégique 2 de l'ONUSIDA : Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH

Secrétariat de l'ONUSIDA et Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2021-2023

Contenu et questions clés

Il s'agit d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l'accord de coopération 2021-2026 entre les CDC aux États-Unis et l'ONUSIDA. L'évaluation est réalisée à mi-parcours afin de produire des conclusions et des recommandations visant à renforcer les activités pendant le reste de la période du projet dans 21 pays participants.

L'évaluation portera sur l'efficacité, l'efficience et la durabilité de l'appui de l'ONUSIDA dans les cinq domaines de l'accord de coopération et a deux objectifs principaux :

- i. Déterminer dans quelle mesure les composantes de l'accord de coopération ont été prises en compte et les activités prévues dans les plans de travail ont été mises en œuvre.
- ii. Identifier les obstacles opérationnels au traitement des composantes de l'accord de coopération afin de mettre en œuvre les activités prévues dans les plans de travail.

L'évaluation portera sur trois questions primordiales :

Q1 : Quels sont les résultats obtenus ? Évaluer l'efficacité, c'est-à-dire les résultats obtenus par rapport au plan de travail

Q2 : Comment cela a-t-il été réalisé ? Tirer des enseignements sur l'efficacité et la couverture de la mise en œuvre

Q3 : Les résultats seront-ils durables ? Explorer la durabilité

Pertinence stratégique

L'accord de coopération entre les CDC et l'ONUSIDA se concentre sur les domaines dans lesquels le leadership de l'ONUSIDA en matière d'information stratégique et ses liens étroits avec les organisations communautaires peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONUSIDA et des CDC. L'objectif de cet accord de coopération est de renforcer la capacité des pays à parvenir à une transition de l'épidémie de VIH (également appelée « contrôle de l'épidémie ») de manière durable. Cet accord de coopération quinquennal (2021-2026) met en place des systèmes pour : (1) fournir les informations qui peuvent être collectées, analysées et utilisées pour combler les lacunes de la réponse ; (2) cibler les besoins non satisfaits grâce à un suivi mené par la communauté ; et (3) s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Il n'est pas suffisamment démontré que ce projet a obtenu des résultats durables en ce qui concerne le suivi mené par la communauté et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination, qui sont de nouveaux éléments de l'accord de coopération. 2. Une appropriation limitée de l'accord de coopération par le gouvernement dans certains des pays participants. 3. Les défis liés aux ressources humaines dans certains pays suite au récent réalignement organisationnel de l'ONUSIDA.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Une contribution annuelle totale de plus de 10 millions de dollars des CDC à l'ONUSIDA.

Lacunes en termes de connaissances

En 2020, une évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération quinquennal pour la période (2016-2021) a été réalisée et des recommandations ont été formulées, qui ont été prises en compte dans la conception de l'accord de coopération actuel.

Cette évaluation à mi-parcours déterminera dans quelle mesure les résultats dans les domaines des composantes de l'accord de coopération quinquennal actuel (2021-2026) ont été atteints, les activités mises en œuvre comme prévu et les défis rencontrés relevés. La mise en œuvre d'activités liées aux deux nouveaux domaines de l'accord de coopération - le suivi mené par la communauté et la stigmatisation et la discrimination - présente un intérêt particulier.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée. Sur la base de l'expérience acquise lors de l'évaluation 2020 et en consultation avec les pays, un Plan d'évaluation clair et un plan d'atténuation réalisable pour faire face aux risques identifiés devraient rendre l'évaluation réalisable.

Le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'ODD 3 (PAM ODD 3)

Priorité stratégique 1 de l'ONUSIDA : Maximiser un accès égal et équitable aux services et solutions liés au VIH

Agences signataires du Plan d'action mondial : OMS, ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, PNUD, ONU Femmes, OIT, Banque mondiale, Programme alimentaire mondial, Gavi, Mécanisme de financement mondial, Fonds mondial et Unitaïd

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera si les agences signataires ont renforcé leur collaboration en s'engageant avec les pays pour identifier les priorités, planifier et mettre en œuvre ensemble ; en harmonisant les stratégies, les politiques et les approches opérationnelles et financières ; en examinant les progrès et en apprenant ensemble pour renforcer la responsabilité partagée ; et en accélérant les progrès dans les pays grâce à des actions conjointes dans le cadre de sept thèmes programmatiques, et sur l'égalité des genres et la fourniture de biens publics mondiaux, dans le but de contribuer à l'accélération des progrès sur les cibles des ODD liés à la santé dans les pays. La théorie du changement de cette évaluation sera utilisée comme cadre pour comprendre comment les agences signataires du PAM de l'ODD 3 travaillent ensemble et ont contribué à accélérer les progrès vers l'ODD lié à la santé, en ne laissant personne de côté, y compris dans le contexte des efforts des pays pour se rétablir et se reconstruire après la COVID-19 en renforçant leur collaboration.

L'évaluation portera sur les questions générales suivantes, ainsi que sur des questions spécifiques relatives à l'efficacité, à la cohérence et à la durabilité :

Q1 : Dans quelle mesure le PAM de l'ODD 3 a-t-il contribué à l'amélioration de la santé de la population ?

Q2 : Dans quelle mesure le PAM de l'ODD 3 a-t-il accéléré les progrès et aidé les pays à atteindre les 12 cibles de l'ODD 3 et les 28 cibles des autres ODD liés à la santé ?

Q3 : Dans quelle mesure les stratégies, politiques et approches opérationnelles et financières des agences signataires sont-elles cohérentes, efficaces et durables ? Sont-ils suffisamment harmonisés, évitent-ils les doubles emplois et permettent-ils de gagner en efficacité afin de renforcer les systèmes de santé des pays ?

Q4 : Dans quelle mesure les agences signataires collaborent-elles actuellement et se rendent-elles mutuellement des comptes pour renforcer les systèmes de santé des pays ?

Q5 : Dans quelle mesure les agences signataires du PAM de l'ODD 3 ont-elles collectivement aidé les systèmes de santé et les pays à se remettre des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 ?

Pertinence stratégique

À mi-chemin de 2030, les progrès pour atteindre les ODD ne sont pas au rendez-vous. Même avant la COVID-19, le monde n'était pas sur la bonne voie en ce qui concerne les principaux indicateurs liés à la santé. Aujourd'hui, nous sommes encore plus en retard, et de nombreux pays sont confrontés à une série de crises sanitaires qui se chevauchent et qui découlent de l'impact de la pandémie, de la guerre, de l'insécurité alimentaire et du changement climatique. Les conditions économiques exercent également une pression importante sur le financement intérieur et extérieur du développement. Bien que d'autres approches, telles que les données et la fourniture pour l'impact et l'innovation dans les produits, les services et le financement, soient également nécessaires, une collaboration renforcée au sein du système multilatéral est plus importante que jamais pour aider à accélérer les progrès vers les ODD et à utiliser les ressources disponibles de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.

Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs aux niveaux mondial, régional et national comprennent si le PAM de l'ODD 3 contribue aux efforts nationaux d'accélération des ODD en améliorant la collaboration et la coordination entre ses agences signataires en alignement avec les plans et stratégies nationaux de santé menés par les pays, les domaines d'amélioration, les leçons qui peuvent être étendues ou élargies, où et comment mieux rationaliser le soutien des partenaires de développement et comment l'efficacité pourrait être encore améliorée par des mesures de renforcement et de complémentarité par d'autres acteurs tels que les États membres. Les 13 agences signataires du PAM de l'ODD 3 ont accepté de mener une évaluation conjointe en 2023 qui vise à évaluer la collaboration, à renforcer la responsabilité partagée et à identifier les leçons apprises.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Nombre de parties prenantes ayant des intérêts et des besoins différents 2. Évaluabilité du PAM de l'ODD 3 et qualité des données de suivi et d'évaluation à tous les niveaux 3. L'échantillonnage des pays, étant donné le nombre de pays proposés, peut entraîner une comparabilité insuffisante pour tirer des conclusions significatives et généralisables.

Lacunes en termes de connaissances

Si des efforts considérables ont été déployés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des cibles et indicateurs des ODD liés à la santé, peu d'efforts ont été déployés pour comprendre comment les contributions collectives des agences multilatérales peuvent aider les pays à accélérer les progrès sur les cibles des ODD liés à la santé et comment les progrès dans le renforcement de la collaboration et de l'alignement peuvent être mesurés.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation clair pour chaque risque identifié peut améliorer la faisabilité de l'évaluation.

Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires

Priorité stratégique 2 de l'ONUSIDA : Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH

Priorité stratégique 3 de l'ONUSIDA : Réponses durables et intégrées au VIH

Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera dans quelle mesure le Programme commun a permis aux systèmes communautaires d'être pleinement reconnus, responsabilisés, dotés de capacités et de ressources pour une riposte au VIH transformatrice et durable dans les pays.

Une théorie du changement sera élaborée pour servir de cadre à la compréhension de la manière dont les organisations communautaires collaborent avec d'autres partenaires et utilisent le suivi communautaire comme outil pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de 2030 et soutenir la riposte au VIH dans les pays. L'évaluation examinera les communautés dans des pays présentant différents contextes d'épidémie de VIH, le rôle des contrats sociaux et mettra en évidence les différents aspects des systèmes communautaires pour la santé dans les pays.

L'évaluation portera sur les questions suivantes :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il aidé les communautés à accélérer les progrès vers les objectifs visant à mettre fin au sida d'ici 2030 ?

Q2 : Dans quelle mesure les communautés soutenues par le Programme commun ont-elles influencé les politiques, les programmes et les améliorations des interventions, des services et des systèmes ?

Q3 : Quels ont été les principaux défis et facteurs de réussite dans le renforcement des réponses communautaires, du suivi communautaire, du rôle des agents de santé communautaires et des contrats sociaux ?

Q4 : Quelle est l'ampleur actuelle de la fourniture de services par les systèmes communautaires et quel rôle le Programme commun peut-il jouer dans le renforcement et l'expansion des systèmes communautaires de santé ?

Pertinence stratégique

Depuis le début de l'épidémie de VIH, les communautés ont joué un rôle essentiel dans la riposte. Plus que jamais, il est temps de pérenniser les acquis de la riposte au sida dans les pays et le renforcement des systèmes communautaires fait partie intégrante des efforts visant à concrétiser la vision et l'ambition de mettre fin au sida d'ici à 2030.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre le rôle du Programme commun dans le soutien à l'implication des communautés dans la prise de décision liée à une réponse multisectorielle au VIH dans les pays, les défis et les facteurs de réussite dans le renforcement des systèmes communautaires dans les pays, l'ampleur des réponses communautaires dans les différents contextes épidémiques et si les investissements nécessaires pour le ressourcement et le renforcement des capacités des systèmes communautaires sont réalisés pour leur donner plus de pouvoir.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Évaluabilité des systèmes communautaires dans les pays 2. Qualité des données de suivi et d'évaluation disponibles sur les différents aspects des systèmes communautaires 3. Comparabilité insuffisante pour tirer des conclusions significatives et généralisables d'un pays à l'autre.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Le montant de l'aide financière directe fournie par le Programme commun à la société civile est modeste et il est important d'examiner d'autres façons dont le Programme commun travaille à renforcer le rôle des communautés dans la riposte au sida.

Lacunes en termes de connaissances

Bien que de nombreux partenaires aient déployé des efforts considérables pour renforcer les systèmes communautaires dans les pays, il n'existe pas suffisamment d'analyses sur le rôle du Programme commun dans le renforcement des systèmes communautaires qui sont reconnus, dotés de capacités et des ressources nécessaires pour soutenir la riposte au VIH. Il existe également peu d'informations sur les efforts déployés par le Programme commun pour introduire, soutenir et renforcer les contrats sociaux afin de soutenir la riposte au VIH et sur la manière dont le suivi mené par la communauté est mis en œuvre dans les pays.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation clair et réalisable pour faire face aux risques identifiés peut encore améliorer la faisabilité de cette évaluation.

Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR

Stratégie pour 2021-2026 de l'ONUSIDA : Pour les trois priorités stratégiques

Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur la manière dont le travail de l'ONUSIDA en tant que Programme commun complète et améliore les efforts du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR) pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. L'évaluation portera sur les domaines de collaboration aux niveaux mondial, régional et national. Il se concentrera principalement sur le rôle de l'ONUSIDA dans l'appui à l'obtention de résultats par le biais du financement du Fonds mondial et du PEPFAR aux pays. L'évaluation portera sur la mise en œuvre du protocole d'accord de 2019 entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, l'engagement de l'ONUSIDA dans la gouvernance du Fonds mondial et d'autres mécanismes, les accords de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA ainsi que le PEPFAR et l'ONUSIDA à des fins spécifiques. Elle n'examinera pas le rôle du gouvernement américain en tant que donateur au budget de base de l'ONUSIDA. Les questions d'évaluation indicatives sont les suivantes :

Q1 : Dans quels domaines l'appui de l'ONUSIDA au Fonds mondial et au PEPFAR a-t-il été le plus utile, par exemple les données et les preuves, le plaidoyer, la coordination, l'engagement communautaire, l'appui technique, etc. ?

Q2 : Quel a été le rôle de l'ONUSIDA dans le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial et des plans opérationnels nationaux/régionaux du PEPFAR ?

Q3 : Dans quelle mesure l'appui de l'ONUSIDA a-t-il amélioré l'allocation, l'utilisation et les résultats obtenus grâce aux ressources du Fonds mondial et du PEPFAR ?

Q4 : Dans quelle mesure l'ONUSIDA (c'est-à-dire le Secrétariat, les Coparrainants) s'est-il engagé efficacement dans la gouvernance et les autres mécanismes du Fonds mondial ?

Pertinence stratégique

La stratégie pour 2021-2026 de l'ONUSIDA souligne la nécessité de partenariats et d'un alignement des efforts dans la lutte contre le sida. Le PEPFAR et le Fonds mondial sont les deux principaux bailleurs de fonds de la lutte contre le sida, et il serait presque impossible d'atteindre l'objectif mondial d'éradication du sida sans l'investissement et l'utilisation stratégiques des ressources du Fonds mondial et du PEPFAR. L'ONUSIDA joue un rôle clé en essayant de garantir l'allocation optimale et l'utilisation efficace des ressources du Fonds mondial et du PEPFAR, ainsi que l'obtention de résultats à l'échelle nationale. L'évaluation est essentielle pour éclairer la collaboration actuelle et future entre l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR afin de mobiliser l'engagement politique et les ressources pour intensifier les efforts en vue d'atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

Risques associés au sujet de cette évaluation

Une grande partie de la collecte de données pour l'évaluation aura lieu au niveau national. Toutefois, le PEPFAR n'est pas présent dans tous les pays où l'ONUSIDA travaille, et le Fonds mondial n'est présent dans aucun pays. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que l'évaluation soit équilibrée et à éviter toute partialité, par exemple en faisant en sorte que la voix de l'ONUSIDA soit plus forte dans l'évaluation que celle du PEPFAR ou du Fonds mondial.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Les investissements dans et par le partenariat sont substantiels à tous les niveaux. Le Fonds mondial et le PEPFAR s'appuient sur l'ONUSIDA pour le plaidoyer politique, la coordination, l'engagement communautaire ainsi que l'appui technique aux pays en matière de politique, de conception de programmes, de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports. L'évaluation couvre le travail du Programme commun à tous les niveaux, avec un accent particulier sur les pays.

Lacunes en termes de connaissances

L'évaluation informera l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR, les donateurs, les pays de programme, la société civile et d'autres parties prenantes des possibilités de renforcer la coopération et la collaboration dans le contexte de la stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026 et du programme après 2030.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée. Les coûts de l'évaluation devraient être partagés entre le Fonds mondial, le PEPFAR et l'ONUSIDA. Le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial peut servir de référence pour évaluer la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial.

Notes

Une évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a été réalisée en 2017 (https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2017/PCB40_CRP3). Une évaluation du partenariat entre l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR devrait être conjointe afin de garantir une évaluation équilibrée, ainsi que l'engagement et l'appropriation de toutes les parties.

Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH

Priorité stratégique 3 de l'ONUSIDA : Réponses durables et intégrées au VIH

Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2024

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur le rôle que le Programme commun a joué pour aider les pays à atteindre l'objectif d'éradication du sida d'ici à 2030 et à maintenir la riposte au-delà de 2030. L'évaluation examinera les différents pays et contextes épidémiologiques ainsi que le rôle du Programme commun dans la promotion de réponses multisectorielles centrées sur les communautés.

L'évaluation prendra en compte l'approche multisectorielle et le rôle du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que des Coparrainants, qui travaillent dans un environnement aux ressources limitées pour faire progresser les résultats de la prévention et du traitement du VIH, ainsi que les catalyseurs sociaux et sociétaux. L'évaluation est commandée en tant que suivi direct de l'évaluation de l'ONUSIDA par la MOPAN en août 2023 et de la réponse de la direction à cette évaluation.

L'évaluation portera sur les questions primordiales suivantes :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il aidé les pays à atteindre les objectifs 95-95-95 et d'autres objectifs tout en assurant la durabilité des réalisations ?

Q3 : Dans quelle mesure le Programme commun a-t-il renforcé les capacités, les services, les systèmes, l'intégration et la coordination pour soutenir les réponses nationales, infranationales et communautaires ?

Q2 : De quelle manière le Programme commun de l'ONUSIDA a-t-il aidé les pays à évoluer vers des réponses résilientes et durables qui ne dépendent pas d'un financement extérieur ?

Q4 : Le Programme commun a-t-il déployé ses ressources humaines et financières de manière optimale pour aider les pays à franchir la dernière étape et à maintenir les progrès réalisés ?

Q5 : Le Programme commun pourrait-il être plus pertinent, plus cohérent, plus efficace ou plus efficient afin d'accroître son impact et sa durabilité ?

Pertinence stratégique

Soutenir les pays dans leur transition d'un financement externe à un financement interne, ainsi que le leadership et l'appropriation par les pays de la riposte au sida de manière plus générale, sont des priorités de l'ONUSIDA depuis longtemps. Il est d'autant plus important de garantir la durabilité de la lutte contre le sida que plusieurs pays ont atteint ou sont en train d'atteindre les objectifs 95-95-95 (personnes testées - traitées - bénéficiant d'une suppression virale) et que les perspectives de financement international à plus long terme sont devenues plus incertaines. Il est donc essentiel de procéder à une évaluation critique des travaux du Programme commun afin d'éclairer les priorités, les plans et la répartition des tâches à venir pour accélérer les progrès et pérenniser la riposte au VIH.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Qualité et comparabilité des données de suivi et d'évaluation disponibles sur les contributions du Programme commun de l'ONUSIDA 2. Difficultés à attribuer les progrès de la lutte contre le sida au soutien apporté par le Programme commun.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

L'évaluation devrait couvrir les travaux du Programme commun au titre du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2020-2025 (UBRAF) financés par des ressources de base et d'autres ressources. En 2022, les dépenses annuelles totales pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants s'élevaient à environ 500 millions de dollars US.

Lacunes en termes de connaissances

Depuis l'[évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida en 2016-2019](#), une évaluation complète n'a pas été menée pour comprendre le rôle et la contribution collective du Programme commun de l'ONUSIDA pour aider les pays à atteindre la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2021 et l'objectif de développement durable 3.3 visant à mettre fin au sida d'ici 2030 et à maintenir les progrès réalisés au-delà de 2030.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan clair d'atténuation des risques identifiés sera nécessaire pour garantir la faisabilité de l'évaluation.

Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA

Stratégie de l'ONUSIDA : Pour les trois priorités stratégiques

Secrétariat de l'ONUSIDA avec l'appui du Bureau de coordination des Nations Unies pour le développement

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2022-2024

Contenu et questions clés

Cette évaluation formative portera sur les bureaux multinationaux du Secrétariat de l'ONUSIDA et sur le placement de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents comme alternative aux bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelon des pays. L'évaluation examinera si ou dans quelle mesure le secrétariat de l'ONUSIDA a été en mesure de remplir ses fonctions principales et tout impact de cette situation sur le travail du Programme commun dans les pays et sur l'appui du système des Nations unies à la riposte nationale au VIH. L'évaluation prendra également en compte les éventuels effets secondaires des alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA sur le travail des équipes de pays des Nations Unies de manière plus générale et en ne laissant personne de côté. L'évaluation portera sur les dispositions administratives et opérationnelles qui ont été mises en place, ainsi que sur les défis et les lacunes qu'elles présentent. Les conclusions de l'évaluation permettront au Secrétariat de l'ONUSIDA de s'attaquer aux goulets d'étranglement, aux lacunes et aux conséquences imprévues et de fournir une base factuelle pour l'examen d'alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays à l'avenir.

L'évaluation portera sur les questions spécifiques suivantes :

Q1 : Dans quelle mesure et à quel niveau d'intensité le secrétariat de l'ONUSIDA a-t-il été en mesure de remplir ses fonctions principales par l'intermédiaire de bureaux multinationaux et de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents ?

Q2 : Avec quelle efficacité le personnel non résident de l'ONUSIDA, les conseillers en matière de VIH et les Coparrainants se sont-ils réunis au sein d'une équipe conjointe des Nations unies sur le sida pour soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q3 : Avec quelle efficacité le personnel des bureaux multi-comtés de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ont-ils engagé des partenaires nationaux et internationaux dans les efforts visant à soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q4 : Quel rôle ont joué les bureaux des coordonnateurs résidents et quels autres facteurs ont influencé les opérations et l'appui fournis par les bureaux multinationaux de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ?

Q5 : Le modèle des bureaux multinationaux présente-t-il des avantages en termes de collaboration sous-régionale ou transnationale, de synergies ou d'enseignements tirés d'autres organisations des Nations unies utilisant le même modèle ?

Pertinence stratégique

À mi-chemin de 2030, les progrès pour atteindre les ODD ne sont pas au rendez-vous. Une collaboration renforcée au sein du système multilatéral est plus importante que jamais pour aider à accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et pour utiliser le plus efficacement possible les ressources humaines, techniques et financières disponibles et tirer parti des capacités et de l'avantage comparatif du système des Nations unies.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre si les alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays sont efficaces pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-2026) et l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. En conséquence, les données de l'évaluation devraient éclairer les discussions et les décisions sur l'empreinte future de l'ONUSIDA à l'échelle nationale.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Difficultés à établir un contrefactuel dans les pays où l'ONUSIDA n'est pas présent, c'est-à-dire ce à quoi l'appui de l'ONUSIDA aurait ressemblé et abouti s'il avait disposé d'un bureau dans le pays.
2. Peu ou pas de preuves d'évaluation du rôle et de la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays où il n'est plus présent et peu de mémoire institutionnelle parmi les Coparrainants, les partenaires nationaux et internationaux du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA lorsqu'il disposait encore d'un bureau dans le pays.

Lacunes en termes de connaissances

Le déploiement optimal des ressources à l'échelle nationale est une priorité essentielle de l'ONUSIDA depuis plusieurs années, mais aucun examen systématique n'a été réalisé pour

comprendre l'impact de la réduction des financements sur le travail de l'ONUSIDA à l'échelle nationale et pour déterminer si des alternatives aux bureaux nationaux peuvent produire les résultats souhaités à moindre coût tout en promouvant une riposte durable au VIH. Étant donné que les premiers conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents n'ont pris leurs fonctions qu'à l'automne 2023, une évaluation n'est envisagée que vers la fin de 2025, qui peut également prendre en compte l'expérience du déploiement de conseillers en matière de genre et de droits humains par d'autres entités des Nations unies dans les bureaux des coordinateurs résidents en tant qu'alternative aux bureaux de pays ou aux bureaux multinationaux.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. **Un** plan d'atténuation des risques identifiés, élaboré avec le département de la gestion de l'ONUSIDA, peut améliorer la faisabilité de l'évaluation. Le Bureau de coordination des Nations unies pour le développement a exprimé son intérêt pour l'évaluation, qui devrait faciliter l'accès à des informations sur l'expérience d'autres agences des Nations unies soutenant des pays où elles ne sont pas présentes.

Notes de fin

-
- ¹ [Politique d'évaluation de l'ONUSIDA](#)
 - ² [Rapport de la 49e réunion du CCP](#)
 - ³ [Rapport de la 51e réunion du CCP](#)
 - ⁴ [Évaluation de l'ONUSIDA par le MOPAN](#)

[Fin du document]